



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17<sup>e</sup> séance du mardi 5 avril 2022

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M<sup>me</sup> Stéphanie Mooser et consorts : « *Chailly-village sud (Rosière, Riant-Val), quartier oublié ?* »;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,  
*prend acte*  
de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 5 avril deux mille vingt-deux

Le président



La secrétaire adjointe